



Année budgétaire. : **2020**

Date de dépôt de la demande. :

Mairie
Grand Chemin du Val de Gellone
34150 SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT

à **Madame la Présidente, Monsieur le Président,**

**Dossier de demande d'aide à la Commune de
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT**
A renvoyer pour le vendredi 10 juillet 2020 à la Mairie

Pièces indispensables pour étude du dossier voir page 4

Association * :

Siège social :

Commune :

* le nom mentionné doit être identique à celui figurant sur la déclaration et sur le RIB

Adresse et téléphone du siège social :

Secteurs d'activité {cocher la ou les case (s) correspondantes (s)}

Temps libre

Enseignement

Citoyenneté

Sports

Jeunesse - éducation populaire

Culture

Autres (à préciser) :

Cotisants

Nombre d'adhérents

Nombre de membres actifs

Nombre de membres sur la commune

Montant des cotisations : adultes

jeunes

autres

Adhésions à une ou plusieurs fédérations (à préciser) :

Demande (voir détails à l'intérieur)

Subvention de fonctionnement :

Subvention d'investissement :

Crédit photocopie :

BILAN MORAL ANNÉE 2019

--	--

BILAN FINANCIER 2019

Dépenses <i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i> €	Recettes <i>Nature des recettes</i>	<i>Montant</i> €
Salaires		Ressources propres	
<i>Rémunération</i>		<i>Billetterie</i>	
<i>Charges sociales</i>		<i>Propriété intellectuelle</i>	
		<i>Vente de spectacles</i>	
Honoraires		<i>Vente de produits</i>	
		<i>Prestations de formation</i>	
Frais généraux		<i>Cotisations</i>	
<i>Frais de gestion</i>			
<i>Assurances</i>		Subventions	
<i>Location matériel</i>		<i>Ministère de la Culture dont DRAC L.R</i>	
<i>Autres frais artistique</i>		<i>C.N.L.</i>	
<i>Autres achats</i>		<i>C.N.C.</i>	
<i>Transports et voyage</i>		<i>Autres ministères</i>	
<i>Restauration / hébergement</i>		<i>Conseil Régional Languedoc Roussillon</i>	
		<i>Conseils généraux</i>	
Communication		-	
<i>Dossier de presse</i>		<i>Intercommunalités</i>	
<i>Photos vidéos</i>		-	
<i>Affiches, cartes, plaquettes,</i>		<i>Communes</i>	
<i>Pochette (flashage,...)</i>		-	
<i>Mailing, phoning</i>		<i>Fonds Communautaire Européens</i>	
		Partenariat, Mécénat, Aides privées	
Dépenses totales		Recettes totales	

N.B.: le descriptif du bilan financier et du budget prévisionnel sont obligatoires pour l'obtention d'une subvention

GRANDES LIGNES DES PROJETS 2020

MONTANT DE SUBVENTION DEMANDÉ EN 2019 À LA COMMUNE :
MONTANT ATTRIBUÉ :

BUDGET PRÉVISIONNEL du PROJET 2020

Ce budget n'est pas le budget total de l'association pour l'année mais le budget du projet pour lequel la subvention est donnée

Dépenses <i>Nature des charges</i>	Montant €	Recettes <i>Nature des recettes</i>	Montant €
Salaires		Ressources propres	
Rémunération		Billetterie	
Charges sociales		Propriété intellectuelle	
		Vente de spectacles	
Honoraires		Vente de produits	
		Prestations de formation	
Frais généraux		Cotisations	
Frais de gestion			
Assurances		Subventions	
Location matériel		Ministère de la Culture dont DRAC L.R	
Autres frais artistique		C.N.L.	
Autres achats		C.N.C.	
Transports et voyage		Autres ministères	
Restauration / hébergement		Conseil Régional Languedoc Roussillon	
		Conseils généraux	
Communication		-	
Dossier de presse		Intercommunalités	
Photos vidéos		-	
Affiches, cartes, plaquettes,		Communes	
Pochette (flashage, ...)		-	
Mailing, phoning		Fonds Communautaire Européens	
		Partenariat, Mécénat, Aides privées	
Dépenses totales		Recettes totales	

Je soussigné, nom

Prénom

Qualité

certifie l'exactitude des renseignements portés sur cet imprimé

Date

Cachet de l'association

Signature :

Décision du Conseil Municipal

Exercice budgétaire :

Dossier de mandatement :

Montant fonctionnement :
 investissement :
 crédit photocopie :

N° :

Date :

Date de la délibération :

Numéro de mandat :

Conditions particulières :

Date :

Date :

Signature du Maire

Pièces indispensables

SI ELLES ONT CHANGÉ DEPUIS LA DERNIÈRE SUBVENTION OBTENUE PAR LA COMMUNE

- ⇒ 1 copie des statuts
- ⇒ 1 copie de la composition du bureau
- ⇒ 1 copie de la déclaration de l'association au Journal Officiel
- ⇒ 1 R.I.B
- ⇒ Numéro de SIRET

Pour la constitution du dossier les documents pourront être photocopiés au secrétariat de mairie